

Edito

C'est avec une certaine émotion que je supplée Monsieur le Maire pour l'élaboration de cette lettre d'information relative à la vie de notre commune.

Monsieur Jacques Goisnard a dû être hospitalisé pour un problème de santé, nous souhaitons tous qu'il revienne très vite parmi nous.

Le 6 mai au matin, c'était la stupeur dans le Trégor en apprenant le décès brutal de notre députée Madame Corinne Erhel. Elle était une députée disponible, chaleureuse, à l'écoute et très proche de ses concitoyens. Elle a toujours œuvré et soutenu tous nos différents projets communaux. Sa disparition représente une grande perte pour le territoire.

Malgré ces douloureux événements, je vous souhaite, avec l'équipe municipale, une très bonne lecture de cette nouvelle lettre d'information, de très bonnes vacances d'été et, à toi Jacques, tous nos vœux pour un très prompt rétablissement.

Jean Broudic
1^{er} Adjoint au Maire de Lanmérin

Sommaire

Conseil Municipal en bref Page 1

Travaux et aménagements
Elections, Kreis Treger

Enfance et jeunesse Page 2

R.P.I.
Temps d'Activités Périscolaires

Associations Page 3

Anim' Lanmérin, Lan'Art'Hist
Association Parents d'Elèves
Club des 3 clochers

Depuis L.T.C. Page 4

Taxi Tilt, Mobili Tilt
Urbanisme, Territoire



"La vie de notre commune"

Conseil municipal en bref

Travaux et aménagements

Dans la dernière lettre d'information, Monsieur le Maire vous faisait part du projet de réhabilitation de l'ancienne mairie. Lors du conseil municipal du mois d'avril, la décision a été prise de reporter ce projet et travaux sur l'année 2018. La commune lors de ces trois dernières années a réalisé de très gros investissements (la VC 7 route du moulin de Kermorvan, la nouvelle mairie, le commerce, l'église). Cette année 2017 sera une année de transition et seuls les travaux de première nécessité seront effectués (voirie et entretien des bâtiments communaux).

Syndicat d'eau de Kreis Treger

Les travaux de renouvellement du réseau potable ont été réalisés du 9 au 19 juin.

1780 mètres linéaires ont été posés, l'ancienne canalisation est restée en place mais n'est plus en service.

Les travaux ont concerné les routes de Rospez, de Langoat et le bourg du lieu dit « Jollory » au plateau de la VC7, la rue du presbytère, impasse St Jean, place du 19 Mars, rue Cottel Goz, rue Conventant Done.

Les compteurs d'eau situés dans le domaine privé ont été transférés dans le domaine public afin qu'ils soient accessibles pour les services concernés.

Incivilité et sécurité routière

Des actes d'incivilité sont de nouveau constatés au city-stade, au point verre, à l'abri-bus et autour de l'église. Respectons ces lieux.

D'autre part, respectons les limitations de vitesse et les priorités. Il en va de la sécurité de tous et surtout de nos enfants.

Élections

Élection présidentielle (07 mai 2017)

Résultat national

M. Emmanuel Macron : 66,06% (élu)
Mme Marine Le Pen : 33,94%

Résultat à Lanmérin

- inscrits : 386
- votants : 322 (83,42%)
- exprimés : 283 (87,89%)
M. Emmanuel Macron : 194 (68,55%)
Mme Marine Le Pen : 89 (31,45%)

Élection législative (18 Juin 2017)

Résultat de la 5e circ. de Lannion

M. Jean-Yves de Chaisemartin : 33,59%
M. Éric Bothorel : 66,41% (élu)

Résultat à Lanmérin

- inscrits : 386
- votants : 160 (41,45%)
- exprimés : 134 (83,75%)
M. Jean-Yves de Chaisemartin : 27 (20,15%)
M. Éric Bothorel : 107 (79,85%)

A noter sur la commune de Lanmérin, comme sur l'ensemble du territoire national, une forte participation pour l'élection présidentielle et une très forte abstention pour l'élection législative.

Chemins d'exploitation et chemins ruraux

Les chemins ruraux :

- appartiennent à la commune
- sont utilisés par le public
- sont entretenus par la commune sans obligation légale

Les chemins d'exploitation :

- appartiennent aux propriétaires riverains
- sont utilisés par les propriétaires dont les fonds sont desservis par ces chemins
- sont entretenus par les propriétaires riverains.



L'année scolaire 2016/2017 s'est terminée le 7 juillet. Les 41 élèves de CE1 et CE2 ont conclu l'année avec la finition des derniers projets.

- La chorale pour la kermesse le 11 juin a eu lieu sous un soleil radieux.
- La randonnée de fin d'année a eu lieu à Tonquédec le 4 juillet.

Vie de l'école

- Marcel Jestin poursuit ses permanences à la bibliothèque les mardi et jeudi après-midi pour la plus grande joie des élèves qui attendent toujours ce moment de la semaine avec impatience.

- Les élèves sont allés à la piscine au 1^{er} trimestre de l'année scolaire. Les élèves retourneront à la piscine l'an prochain, les créneaux ne sont pas encore établis pour la rentrée 2017.

- L'école a accueilli les élèves de CP de Langoat pour une journée découverte.

- Tous les élèves de l'école ont participé à une journée de sensibilisation aux premiers secours, ce fut un moment très riche pour les élèves.

- Toute l'école est allée à la cité des Télécoms et au planétarium à Pleumeur-Bodou sur le thème de la conquête spatiale. Ce thème a été l'un des fils conducteurs avec les CE2 qui ont suivi l'aventure de Thomas Pesquet dans la

station ISS. Ils ont réalisé les expériences proposées par l'Agence Spatiale Européenne (ESA) telles que la cristallisation en micropesanteur ou la germination des plantes grâce au kit reçu par la classe.

Projet pour l'année prochaine

- Poursuite de la chorale d'école
- La piscine
- Projet Ecole et Cinéma (3 séances de cinéma dans l'année)
- Projet artistique et plastique
- Une séance de spectacle proposée par LTC

Nous remercions, madame Evano et moi-même, tous les bénévoles et les parents qui œuvrent autour de l'école pour son bon fonctionnement.

L'équipe pédagogique de Lanmérin vous souhaite de bonnes vacances ensoleillées.

Rentrée 2017

La rentrée scolaire 2017/2018 se fera, pour le regroupement pédagogique intercommunal, sur 7 classes et sur 4 jours et demi par semaine.

La rentrée se déroulera le lundi 4 septembre à 8h55.

Stéphane Guyomarch
Directeur de l'école de Lanmérin



T.A.P.



Dès le début de cette nouvelle année 2017, les enfants ont apprécié les différentes activités proposées par l'équipe pédagogique, toujours animée par Nathalie, Flora et un animateur de la communauté de commune pour la musique, la danse avec Madame et Monsieur Poulain.

Le gospel ainsi que les jeux de société ont enchanté les grands comme les petits.

Au dernier cycle, la météo le permettant, les enfants ont pu se défouler au terrain de sport et réaliser différentes créations artistiques avec Nathalie ou faire des jeux de société avec Flora.

Cette année scolaire sera celle de la transition vers de nouveaux rythmes. Nous ne pouvons pas annuler en 2 mois le travail de 3 années et mettre en place un accueil pour les enfants le mercredi toute la journée.

Après concertation avec les élus de Langoat et Quemperven, les directeurs d'école et le conseil d'école, la semaine de 4 jours et demi est maintenue pour la prochaine rentrée.

L.T.C. en bref - L.T.C. en bref - L.T.C. en bref - L.T.C. en bref - L.T.C. en bref - L.T.C. en bref - L.T.C. en bref - L.T.C. en bref - L.T.C. en bref - L.T.C. en bref - L.T.C. en bref - L.T.C. en bref - L.T.C. en bref

Enfance et jeunesse : activités été 2017

Programme des ALSH

Pendant les 2 mois activités sur les Arts.

Les ALSH seront ouverts du 10 juillet au 1er septembre (ALSH La Roche Derrien et Minihy-Tréguier)

Juillet : la sculpture, les arts de la scène, les arts médiatiques, la musique.

Mini-camp :

- à la ferme pédagogique de Guerduel à Pont Melvez pour les 6/7 ans
- au camping des dunes à Port Blanc (voile, paddle) pour les 8/9 ans
- au Centre municipal de Pleumeur-Bodou (stage à l'éco-centre, accrobranche,

escalade) pour les 10/12 ans.

Août : l'architecture, les arts graphiques, les arts de la scène, la BD, comics et manga.

Mini-camp :

- à la ferme pédagogique de Guerduel à Pont Melvez pour les 6/7 ans
- à la base nature de Trémargat pour les 8/12 ans
- Camp itinérant ADOS pour les 12/17 ans du 31/07 au 03/08.

Renseignements en mairie ou à la maison des services à Tréguier.

Egalement sur le site de Lannion Trégor.

Cla du Rudonou - Activités

Dans le cadre du partenariat avec l'ex communauté du Haut Trégor, vous avez la possibilité d'inscrire vos enfants au CLA du Rudonou.

Différentes activités sont organisées pendant l'été : stage de voile, équitation, jardin des mers, club de plages des dunes.

Vous trouverez tous les renseignements sur le site clarudonou.blogspot.com/

La plaquette est également disponible à la mairie.



Notre association vous a proposé pour les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins les 17 et 18 Juin, l'ouverture de la Chapelle de la Salle et de l'Eglise Saint Mérim, avec visite guidée et gratuite, le samedi 15h-18h et dimanche 10h-12h et 15h-18h.

Cette année, nous organisons le vide grenier du 6 août dans le bourg, afin qu'il perdure, avec l'aide du Conseil Municipal et des bénévoles de la Commune, la participation pour la restauration et la buvette de Monsieur Stéphane Thomas du commerce "les Copains d'abord".

Les bénéfices reviendront à l'école **Association des Parents d'Elèves**

Cette année, l'association a participé au financement des sorties scolaires des élèves du RPI : l'île de Bréhat pour Langoat, le planétarium pour Lanmérin et l'école de voile pour Quemperven.

Afin de récolter des fonds, l'APE a organisé différentes animations :

- La kermesse du dimanche 11 juin s'est déroulée, comme chaque année, sur le site de la salle des fêtes de Quemperven. Elle a débuté à 12h par un barbecue, suivi par le spectacle des enfants à 14h et l'ouverture des stands de jeux et du concours de boules. Sous un beau soleil, les enfants ont profité de la structure gonflable, des balades à poney, du stand de tirs au but, de la pêche aux canards etc...

- L'opération de vente de paniers de

publique de Lanmérin. Notre Association tiendra évidemment un stand au vide grenier.

Je souligne qu'il serait bon pour notre commune que de jeunes habitants se sentent concernés pour reprendre le flambeau d'Anim'Lanmérin.

Nous avons donné une subvention de 500 euros à la Vallée des Saints, pour la réalisation de la statue de Saint Mérim.

Nous participons actuellement aux opérations d'inventaire du patrimoine conduites par la Région Bretagne. Les recherches et travaux effectués par notre association depuis 2004 sont un bon support pour Marine Devillers chargée de cet inventaire.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

*Adeline Jestin
Pour Lan'Art'Hist*

légumes est une très belle réussite pour cette 1ère année : 267 paniers distribués. La dernière livraison aura lieu début juillet.

- La vente de plantes pour la fête des grands mères.
- Le goûter de Carnaval.

L'année s'est terminée le vendredi 7 juillet par le traditionnel open barbecue des bénévoles et des familles.

Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée prochaine pour l'assemblée générale de l'association. Bonnes vacances !

Contact : ape.lq@hotmail.com

*Marion Gaonac'h,
présidente*

Anim'Lanmérin

La dernière assemblée générale de l'association Anim'Lanmérin s'est déroulée le 15 juin 2017.

L'association était en sommeil depuis septembre 2016. Depuis, personne ne s'est présenté pour la reprendre. L'assemblée a donc voté sa dissolution. Avec son accord, les biens seront donnés à l'association Lanmérinoise Lan'Artist : matériels et compte bancaire.

Nous ne partons pas sans évoquer les bons moments passés lors de ces 3 dernières années, comme par exemple les sourires (et grimaces) des enfants pendant les bals d'Halloween, la dernière fête de la musique,...

Merci à tous les bénévoles.

*Yann Le Carrer
Pour Anim'Lanmérin*

Club des 3 clochers

Association des anciens de Lanmérin, Rospez, Trézény.

Les anciens se réunissent tous les mardis pour faire différentes activités et des sorties sont également prévues.

Pour tout renseignement, voir en mairie.

Téléthon

Nous sommes toujours à la recherche d'idées concernant une animation pour le Téléthon le 9 décembre 2017.

Une boîte à idées se trouve au bar-épicerie ou envoyez directement à telethon.lanmerin@gmail.com.

Nous aurons l'occasion de nous rencontrer de nouveau au mois de septembre afin de les partager.

Joël Jouan

Fleurissement

Il a été décidé de mettre des fleurs uniquement sur le mur du cimetière et au monument aux morts afin de limiter les arrosages. Nous avons cette année un déficit en eau. Les cours d'eau sont très bas et avec peu de débit.

De ce fait, et conformément à l'arrêté du 11 mai du Préfet des Côtes d'Armor réglementant l'usage de l'eau, celui-ci demande d'appliquer les mesures de restriction suivantes :

Il est recommandé de ne pas arroser aux heures les plus chaudes 10h-18h, ne pas remplir les piscines familiales, seule la

première mise en eau est autorisée. Interdiction de nettoyer les façades, terrasses, murs, toitures, voitures, etc... sauf pour les professionnels équipés de lances à haute pression. L'arrêté préfectoral est affiché en mairie.

Liens utiles

LTC et Maison des Services Tréguier : www.lannion-tregor.com

Vous trouverez sur le site de LTC un document également sur les plantes invasives

Pour votre information et pour vous aider dans vos démarches, différents documents sont disponibles à la mairie.

Infos pratiques

Mairie de Lanmérin
2 chemin de Kerhamon
22300 Lanmérin
Tel. : 02 96 38 05 24
Web : www.lanmerin.com

Ecole de Lanmérin 02 96 38 01 09

Numéros d'urgence

Médecins et pharmaciens de garde	15
Police	17
Pompiers	18
SAMU	15
Appel depuis un portable	112
Sauvetage en mer	02 98 89 31 31
SOS guêtes et frelons	02 96 23 14 97

Depuis Lannion-Trégor Communauté

Taxi Tilt



Suite à la fusion avec L.T.C., TRO GLAZ est supprimé et est remplacé par TAXI TILT.

Conditions d'accès : personnes de plus de 18 ans, service ouvert aux usagers justifiant d'un quotient familial inférieur à 1200€. Nombre de trajets par personne limité à 52 par an et 4 par semaine.

Restrictions : déplacement uniquement sur le pôle d'origine, mais dérogation possible pour motifs médicaux, pôle emploi, sous-préfecture, gare à Lannion.

Coût 3 euros à l'intérieur du pôle et 4 euros sorties du pôle (dérogations).

Exception d'antériorité pour les usagers qui étaient à TRO GLAZ avant.

TAXI TILT, service ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h30 et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Urbanisme

Une déclaration préalable de travaux est obligatoire notamment dans les cas suivants :

- Construction nouvelle : garage, dépendance, (surface comprise entre 5 et 20 m²) clôture, portail, carport
- Construction d'un mur d'une hauteur au-dessus du sol supérieure ou égale à 2m
- Travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une construction (remplacement d'une fenêtre ou porte par un autre modèle, percement d'une nouvelle fenêtre, choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade)

Le permis de construire est exigé pour :

- Les constructions neuves
- Les constructions de plus de 40 m² de surface de plancher, ou la création d'un niveau supplémentaire à l'intérieur d'un bâtiment, créant une augmentation de la surface d'habitation de plus de 40 m² de surface de plancher
- Le changement de destination d'un bâtiment, dès qu'il y a modification de la structure porteuse ou de la façade du bâtiment
- La modification du volume de l'habitation lorsqu'il y a création d'une ouverture sur un mur extérieur

Tous ces travaux sont soumis à la taxe d'aménagement. Pour savoir si vos travaux sont soumis à déclaration préalable, merci de vous adresser à la mairie.

Mobili Tilt



Suite à la fusion, une autre possibilité de se déplacer sur le territoire MOBILI TILT sur l'ensemble des communes de L.T.C.

Conditions d'accès : personnes à mobilité réduite titulaires d'une carte d'invalidité à plus de 80 % ou personnes ayant plus de 80 ans avec un QF inférieur à 1200 euros. Coût : 3€ le trajet simple. Limite : 4 trajets par semaine et par personne.

Les personnes en fauteuil roulant peuvent être prises en charge par des véhicules adaptés.

Du lundi au samedi sur tout le territoire communautaire, de 9h30 à 18h30 sauf samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 (modifications possibles pendant les vacances scolaires).

Pour plus de renseignements, voir sur le site de L.T.C. et en mairie.

Projet de territoire

Le 22 juin 2017, le conseil communautaire a adopté le projet de territoire 2017 - 2020 de LTC. Ce projet vise à appréhender les différents enjeux du territoire (économie et emploi, accessibilité et environnement).

Son ambition est de relever quatre grands défis au service du territoire et de ses habitants.

- Défi 1 : transformer nos ressources en richesse.
- Défi 2 : connecter le territoire.
- Défi 3 : vivre solidaires.
- Défi 4 : préserver l'environnement.

Face à ces grands défis, le conseil communautaire a adopté un pacte financier et fiscal le 28 juin 2017. Ce pacte est un document qui a pour but de concilier le projet de territoire avec la situation financière des communes et de la communauté d'agglomération.

La nouvelle fiscalité du territoire impose à partir du 1^{er} janvier 2018 :

- d'instaurer sur la commune une taxe sur les logements vacants de plus de deux ans
- d'instituer une taxe d'aménagement communautaire (+ 0,8%)
- d'instaurer au niveau de LTC une taxe GEMAPI (imposée par l'état, loi Notre) pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Agenda

Août 2017

6 août : vide-grenier, Lan'Art'Hist

Septembre 2017

4 septembre : rentrée scolaire

16/17 septembre : journées européennes du patrimoine thème "Jeunesse et patrimoine", Lan'Art'Hist

Novembre 2017

11 novembre : commémoration et repas des aînés à Trézény



Directeur de la publication
Jacques Goisnard
pour le Maire empêché, Jean Broudic

Rédaction
la Commission Communication

Conception et réalisation
François Le Gall - Gwiad (www.gwiad.fr)

Impression
Impressions (www.impressions-lannion.com)